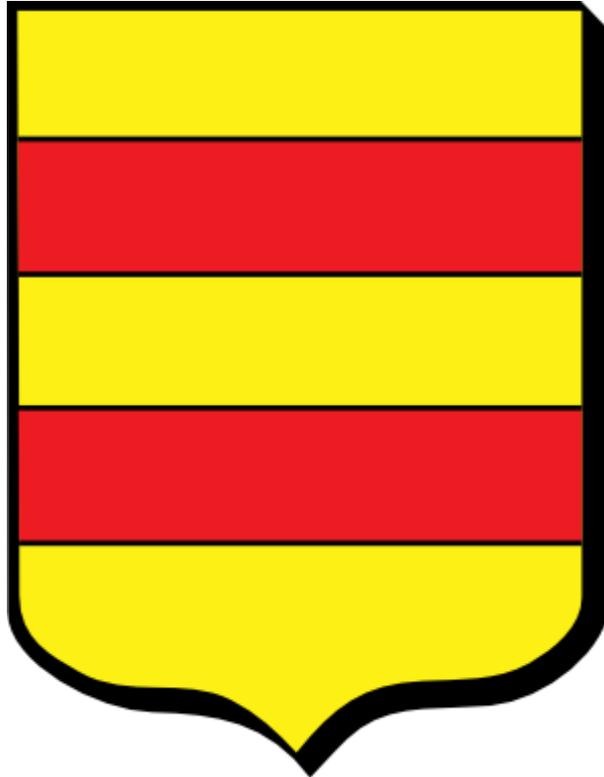


Carné (de)



D'or à deux fasces de gueules.

26^e novembre 1668 - Inventorié le 17 may 1756, cotté CCC 35 11 - [Signé] Hinoys
Contrôlé - [Signé] Bobys
Cotte¹

Monsieur d'Argouges, Premier Président,
Monsieur des Cartes, Rapporteur.

Extrait des registres de la Chambre établie par le Roy pour la refformation de la noblesse du pais et duché de Bretagne par lettres patentes de Sa Majesté du mois de janvier dernier veriffiées en Parlement².

Entre le Procureur général du Roy demandeur d'une part, et messire Jan Urbain de Carné, chevalier, sieur compte dudit lieu, deffendeur d'autre.

[f^o 1 verso] Veu par la Chambre

La comparution faicte par ledict de Carné au greffe d'icelle le premier octobre mil six cents

-
1. Cette cote est difficilement lisible.
 2. Transcription d'Etienne de Beaurepaire pour Tudchentil en avril 2014, d'après l'exemplaire conservé aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, 2EC8 (relecture d'Amaury de la Pinsonnais). Pour une meilleure lisibilité, nous avons recréé des paragraphes inexistant dans le manuscrit original.

soixante et huit, par laquelle il declare estre d'extraction noble ; et soustenir les quallités de messire, chevalier, de chancellan et de maistre d'hostel du Roy héréditaire en sa province de Bretagne suivant les tiltres qu'il produiroict avecq l'escusson de ses armes.

Escusson des armes dudict sieur de Carné dans un grand escu portant *d'or à [f° 2 recto] deux faces de gueulle*, orné des deux ordres du Camail et de Saint Michel, et pour devise, *Plustost rompre que ployer*. Dans le premier quartier dudict escu est Rohan, au segond est Rieux, au troisieme de Goullaine, et dans le quattresme du Curru, est de Quernesne, qui porte *d'or a trois cocquilles de gueulle deux en cheff, et ung en poincte* ³.

Avecq son arbre généalogique de luy et de ses prédécesseurs, escript dans ung grand cahier en veslin, dans lequel s'apprend, et par son induction cy [f° 2 verso] après dattée que René de Carné son frère aîné, maryé à dame Suzainne Louaisel sœur de messire François Louasel chevalier seigneur marquis de Brie, conseiller du Roy en ses conseilz, et presidant au mortier au Parlement de Rennes, estant mort sans enfants, le deffendeur est devenu aîné, lequel est issu de Jan de Carné et de Françoyse de Quernesne, sœur du sieur marquis de la Roche ; que de ce Jan de Carné estoit issu autre Jan de Carné ⁴ [f° 3 recto] et de Françoyse de Goullaine ; que ce Jan de Carné estoit pareillement sorty de René de Carné et d'Anne de Rieux, que ce René estoit issu de Hiersome de Carné et d'Adelice de Querloaugen ; que ce Hierosme estoit né et issu de Marc de Carné et de Gillette de Rohan ; que Marc estoit filz de Tristan de Carné et de Janne de la Salle ; que Tristan estoit sorti de Pierre de Carné et d'Anne de Goullaine ; que Pierre estoit issu de Rolland de Carné et de Janne de Peillac ; et ce Rolland estoit [f° 3 verso] filz de Payen de Carné et de Raouline de Meslo ; et ce Payen, issu de Silvestre de Carné et de Janne de Chamballan, d'où est sorty le marquis de la Roche Giffart.

Lettres patentes obtenues par François de Carné de Charles huitiesme, roy de France, donnée à Ploermel l'unziesme apvril mil quatre cents quatre vingt quatorze par lesquelles il est dit qu'encorre que ledict François de Carné ayt toujours depuis le deceds de Eon de Carné son [f° 4 recto] père jusques alors porté le non et armes de Carné, et quelle soict de grande magnificence et ancienneté, touttefois à la prière et requeste de sa mère, comme il est cheff et héritier de laditte maison de Trécession, il supplioit Sa Maïesté de luy permettre d'en porter le surnom et armes, ce qui luy est accordé par lesdictes lettres.

Contrat de mariage passe entre Payen de Carné et Raouline de Meslo, desquels estoit issu ledict Rolland de Carné marié [f° 4 verso] à Janne de Peillac en date du seziesme apvril mil quattres cents quarante.

Autre contract de mariage passé entre ledict Rolland de Carné et ladicte de Peillac du penultiesme novembre mil quattres cents quarante six.

Autre contract de mariage passé entre Phelipe de Carné et noble escuier Mahé de Rolliou seigneur dudict lieu du deuxziesme aoust mil quattres cents trante et six.

Transaction sur partage passée entre Pierre de Carné, seigneur de Carné et de Cremeur, [f° 5 recto] aîné, et autre Pierre de Carné son juveigneur, du quinzieme juin mil quatre cents soixante dix huit.

Contract de mariage dentreledict Pierre de Carné et Anne de Goullaine, fille de feu Jan de Goullaine vivant seigneur dudict lieu du dixziesme septembre mil quattres cents quattres vingts

3. Le Curru, en Milizac, Finistère, appartenait à la famille de Kernezne. D'après l'*Armorial Breton* de Guy Le Borgne (1667), page 69, cette terre du Curru portait *de gueulles à trois coquilles d'argent*, ce seraient donc ici les armes du Curru qui seraient données, et non celles de Kernezne qui porte *d'azur à deux épées d'argent en sautoir* (*Armorial Breton*, page 149).

4. Il y a ici une erreur dans l'usage de la préposition *de*, il convient de lire : *que ce Jan de Carné estoit issu d'autre Jan de Carné*..

seze.

Contract de mariage d'entre Janne de Carné sœur dudict Pierre de Carné, et Jean de Pledran escuier sieur de Beaurepere [f° 5 verso] du seziesme juin mil cinq cents trois.

Transaction du sixziesme octobre mil quattres cents quattres vingts seze passée entre noble gens Robert de la Salle escuier seigneur dudict lieu, curatteur de Tristan de Carné, aussy escuier, fils aîné principal et noble de Pierre de Carné seigneur dudict lieu, et noble damoiselle Marguerite Chauvain dame de la Couarde, veufve dudict Pierre de Carné, touchant son douaire et autres pretansions en la succession.

Autre transaction passée entre nobles gens [f° 6 recto] François Querdrian sieur dudict lieu de Querdrian et damoiselle Anne de Carné sa femme, et Tristan de Carné sieur dudict lieu, touchant le partage de laditte Anne de Carné, du vingt et troisesme juin mil cinq cents deux.

Autre transaction ensuivie entre noble et puissant Christophle de Goullaine seigneur dudict lieu, et noble homme messire Tristan de Carné, chevallier seigneur de Carné et de Cremeur conseiller et maistre d'hostel ordinaire de la reine, touchant [f° 6 verso] le partage de damoiselle Anne de Goullaine sa mère, des successions de Jan de Goullaine et de Marguerite de Saint Gilles ses père et mère, en datte du troisesme octobre mil cinq cents vingt,

Promesse de mariage d'entre Marc de Carné et Gillette de Rohan, fille de messire Jehan de Rohan, escuier sieur de Tregaret, et de Gillette Mallor sa compagne, du vingt sixziesme juillet mil cinq cents six.

Autre contract de mariage dentre le mesme Tristan de [f° 7 recto] Carné et Renée de Mauleon dame de Villeneufve, du Boschet et du Querigo, du treziesme novembre mil cinq cents trante et deux.

Contract de mariage d'entre ledict Marcq de Carné et laditte Gillette de Rohan, du vingt et sixziesme janvier mil cinq cents unze.

Autre contract du mesme Marc de Carné et damoiselle Gillette d'Assigné fille de noble et puissant Guillaume d'Assigné sieur de la Roche Jegu.

Dans le mesme sont aussy les condissions du [f° 7 verso] mariage d'entre Hierosme de Carné et Adeline de Querloaguen du dix huictiesme juin mil cinq cents trante.

Epitaphe estant sur la tombe dans l'église roiale de Saint Germain d'Auxerois à Paris de François de Carné frère dudict Hiersome de Carné gouverneur du seigneur dauphin fils de Hanry deuxziesme, roy de France.

Contract de mariage d'entre René de Carné et Anne de Rieux du septiesme janvier mil cinq cents soixante et cinq.

[f° 8 recto] Autre contract de mariage d'entre ledict Jan de Carné et Françoisse de Goullaine fille de messire Claude sire de Goullaine et de Janne Pinart, du quattorziesme febvrier mil cinq cents quattres vingts dix.

Contract de mariage dentre messire Jan de Carné, baron de Blaizon, et dame Françoisse de Quernesne fille de haute et puissante dame Anne de Couetanezre, marquize de Coetaromoual, en datte du vingt et deuxziesme novembre mil six cents [f° 8 verso] quatorze.

Lettre patentes de Louis treze roy de France octroyée à Jan de Carné pour la continuation du gouvernement de Quimper, donnée audict Jan de Carné sur la demission de Jan de Carné son père, en datte du dix huictiesme janvier mil six cents trante et deux.

Contract de mariage de hault et puissant seigneur messire René compte de Carné, chevallier de l'ordre du roy, gentilhomme ordinaire de sa chambre, et haulte et puissante dame Susanne [f° 9 recto] Louazel dame contesse des Roches et de Saint Benoist, des Cudées et la Maurine, et

autres lieux, icelluy passé par les advis et en presance du seigneur de la Meilleray, mareschal de France, grand maistre de l'artillerye, lieutenant général pour le roy en Bretagne, gouverneur des villes chasteaux evesches et contés de Nantes et de la citadelle du Port Louis, et de hault et puissant seigneur messire Claude de Marboeuf, chevallier baron [f^o 9 verso] de Blaizon, viconte de Chemillieres, le Verger et autres lieux, conseiller du roy en ses conseils, présidant en son Parlement de Rennes, de hault et puissant seigneur messire Charles de Quernesne, chevallier de l'ordre du Roy, gentilhomme ordinaire de sa chambre, marquis de la Roche Couetdromoual, viconte du Curru, barron de Laz, seigneur de Querzeart, Permannec, Languenes et autres lieux, oncle maternel dudict seigneur, et de plusieurs autres seigneurs grandz et nottables personnages, [f^o 10 recto] ledit contract en datte du vingt et cinquiesme apvril mil six cents quarante et cinq.

Autre contract de mariage d'entre messire Vincent de Querlean seigneur de Couetmanach et de dame Françoyse de Carné seconde fille du seigneur baron de Carné, du vingt et cinquiesme janvier mil six cents quarante et cinq.

Autre contract de mariage d'entre messire Jan de Ploeuc baron de Quergorlay et dame Anne de Carné fille de Jan de Carné, du vingt et troisesme juillet mil six cents trante [f^o 10 verso] trois.

Contract de mariage d'entre ledict messire Jan Urbain de Carné deffandeur et dame Claude Le Noblets dame de Querandern, fille de messire Jan Le Noblets et dame Marie de Quercadiou ses père et mère, du vingt quattriesme febvrier mil six cents cinquante.

Contract de mariage de messire Joseph de Carné frère du deffandeur, du septiesme septembre mil six cents cinquante et neuf, marié à dame Jullienne de Carné fille de messire Jan de Carné seigneur de [f^o 11 recto] Castelan, et dame Suzanne Peschart sa compagne.

Lettre du dix huictiesme novembre mil quattres cents quarante octroyée par Charles duc d'Orléans et de Valloys, compte de Bloys et de Beaumont, par lesquelles il faict Silvestre de Carné premier chevallier de l'ordre du Camail ou autrement du Porc-et-picq.

Lettres escriptes par Payen de Carné à Rolland de Carné son fils le quatorziesme mai mil quattres cents vingt et six pour avoir secours et argeant pour [f^o 11 verso] sa rançon du château de Saint-Lo où il estoit prisonnier.

Lettre de Pierre fils du duc de Bretagne du huictiesme juin mil quattres cents vingt sept par lesquelles il faict Rolland de Carné son premier eschanson.

Autre lettre de mandement du premier mars mil quattres cents quarante octroyées par Charles duc d'Orléans et de Vallois audict Rolland de Carné pour aller de sa part en embassade trouver le roy de France avecq l'ordre luy prescript tant de ses demandes [f^o 12 recto] que de ses reponces audict seigneur roy.

Autre lettre de François aisé fils du ducq de Bretagne du septiesme octobre mil six cents quarante⁵ par lesquelles il faict ledict Rolland de Carné son maistre d'hostel hériditaire.

Autre lettre patente de Jan duc de Bretagne du vingtiesme septembre mil quattres cents quarante ung par lesquelles il affranchit l'un des recepveurs dudict Rolland de Carné de toutes subsides et [f^o 12 verso] impositions.

Autres lettres patentes de Charles septiesme roy de France du treziesme octobre mil quattres cents quarante et neuf par lesquelles ledict Rolland de Carné fut esleu sur le faict des aydes pour la guerre des villes et élection de Coustance en Normandie, en recognoissance de ce qu'il avoit aydé à chasser les anglois dudict pays.

Autres lettres patentes du duc Pierre du seziesme septembre mil quattres cents cinquante deux

5. Il n'y a plus de duc en Bretagne en 1640. Il faut probablement lire *mil quatre cent quanrante*, et il s'agirait de François, fils aîné du duc Jean V, qui deviendra à son tour duc de Bretagne en 1442.

par lesquelles [f° 13 recto ⁶] il créa ledict Rolland de Carné et tous ses hoirs masles maistre d'hostel héréditaire en Bretagne pour servir a la feste et première antrée du ducq après le grand maistre d'hostel aux premiers huict jours des Parlements. Lesdictes lettres veriffiées en l'assemblée générale des estats de Bretagne tenue à Vannes.

Traicté passé par l'avis de Pierre fils du duc de Bretagne, du vingt et deuxiesme novembre mil quattres cents trante neuff, entre ledict Rolland de Carné et Guillaume de la Lohiere touchant le desmeslé qu'ils avoient eu.

Autres lettres du duc Pierre [f° 13 verso] de l'an mil quattres cents cinquante et deux octroyées audict Rolland de Carné, par lesquelles il affranchit les debittans [de] vins proche la chappelle de Carné de tous debvoirs jusque au nombre de vingt pipes.

Lettres patentes du mesme duc Pierre du troisesme avril mil quattres cents cinquante trois par lesquelles il faict ledict Rolland de Carné cappitaine de Moncontour et général réfformateur des eaux bois et forests de Bretagne,

Avecq une lettre du troisesme may audict an escripte par le mesme duc audict Rolland par laquelle il luy ⁷ l'estat de son armée au [f° 14 recto] siège d'Avranches, et sur la surperscription de laquelle est escript à nostre cher et bien amé conseiller et chambellan Rolland de Carné nostre maistre d'hostel héréditaire.

Autre lettre escripte à Pierre de carné par l'admiral de Couetivy par laquelle il luy mande l'estat et les particuliarités de la bataille de Formanguy du dix neufviesme avril.

Autre lettre escripte audict Pierre de Carné par le cardinal d'Avignon, par laquelle il le prie après plusieurs autres lettres patentes octroyées par Louis douze et François premier roys de France [f° 14 verso] des années mil cinq cents dix, et quinzième novembre mil cinq cents et trois, par lesquelles ils font Tristan de Carné cappitaine et gouverneur des villes et chasteau d'Aurai.

Plus autres lettres de Louis douze roy de France du premier decembre mil cinq cents treze, par lesquelles il donne audict Tristan de Carné le commandement de cinq cents hommes de pied ordonnés estre levez en la province de Bretagne.

Ordonnance des juges de Vannes du vingt troisesme avril mil [f° 15 recto] cinq cents treze, par laquelle il fut ordonné à tous les subjects du roy d'obéir audict de Carné.

Autres lettres du onzième juillet mil cinq cents trante, octroyées par Éléonor reine de France, par lesquelles elle créa ledict Tristan de Carné son maistre d'hostel héréditaire.

Autres lettres de François premier, roy de France, du vingt et neufviesme aoust mil cinq cents trante et deux, par lesquelles il donne main levée audict Tristan de Carné de trois cents livres [f° 15 verso] de rante sur les sallines de Guerrande.

Lettre missive escripte par Hanry second dauphin de France audict Tristan de Carné, par laquelle il luy mande d'avoir soing de la garde et seurté de la coste de Vannes du treziesme mars mil cinq cents quarante deux.

Autre lettre escripte audict Tristan de Carné par Éléonor reine de France le vingt et uniesme juillet mil cinq cents trante et cinq, par laquelle elle luy mande de l'aller trouver pour l'accompagner dans son voiage de Hongrie.

Autres [f° 16 recto] lettres de Henry trois roy de France du trantiesme octobre mil cinq cents quarante cinq par laquelle il faict ledict Marcq de Carné vice admiral, et grand venneur, maistre et général réfformateur des eaux et forests de Bretagne.

Autres lettres du dernier mars mil cinq cents trante cinq octroyées par François premier roy

6. A partir de cette page, l'écriture, qui semble rester de la même main, est plus compacte et moins déliée.

7. Il manque ensuite un mot oublié par le copiste.

de France audict Marcq de Carné, par lesquelles il le fait commissaire pour assembler le ban et arrière ban des nobles de l'évesché de Vannes [f° 16 verso] avecq les lettres d'attaché de Jan sire de Chateaubriand gouverneur de Bretagne.

Autres lettres de Jan duc de Bretagne ⁸ du douziesme aoust mil cinq cents quarante trois par lesquelles il commist ledict Marcq de Carné, pour faire les monstres et reveues des gentilhommes et annoblis subjects au ban et arrière-ban des eveschés de Nantes et Rennes.

Autres lettres de la reine et duchesse Anne de Bretagne, par lesquelles ledict Marcq de Carné fut fait son escuier tranchant.

Acte de demission fait par [f° 17 recto] le seigneur de Chastillon gouverneur de Guerrande entre les mains dudict Marcq de Carné du vingt sixziesme janvier mil cinq cents trante et six.

Lettres patentes de François premier, roy de France, du vingt uniesme novembre mil cinq cents vingt six par lesquelles il fut fait don audict Marcq de Carné de deux cents livres de rante.

Lettre missive escripte par Henry segond dauphin de France audict Marcq de Carné, le priant d'avoir l'œil a la conservation de la [f° 17 verso] coste de Vannes.

Autre dicte lettres patentes de Hanry troisieme, roy de France, par lesquelles ledict Marcq de Carné fut fait commissaire pour empescher le transport des bledz hors la province de Bretagne en datte du quattorziesme juillet mil cinq cents cinquante cinq et huitiesme octobre audict an.

Lettres patentes de Hanry segond, roy de France, par lesquelles il fait ledict Hierosme de Carné gouverneur de Guerrande [f° 18 recto] sur la démission de son père du quinzieme septembre mil cinq cents quarante sept.

Autres lettres patentes du quinzieme juin mil cinq cents cinquante et trois, par lesquelles le mesme Hierosme de Carné fut pourveu du gouvernement de Brest.

Autres lettres patentes du sixziesme octobre mil cinq cents soixante dix octroyées par Charles neuff roy de France par lesquelles il fist don de douze mille livres audict Hierosme de Carné pour recompance de ses services.

[f° 18 verso] Sept lettres missives escrites audict Hierosme de Carné gouverneur de Brest par Louis de Bourbon gouverneur de Bretagne, Henry trois roy de France, Charles neuff aussy roy de France, par lesquelles ils luy commandent de deblivrer au sieur de Biron les pieces d'artilleries hors calibre, qui estoient au château dudict Brest.

Lettre escripte par Henry roy de France au sieur de Carné cappitaine et gouverneur de Saint-Mallo par laquelle il le [f° 19 recto] prioict d'avoir l'œil soigneusement à la garde et conservation de ladict ville du vingtiesme octobre mil cinq cents soixante quinze.

Autres lettres patentes accordées audict de Carné par ledict Henry trois roy de France portant création de deux foires l'une proche la chappelle de Saint Gildas et l'autre auprès de la maison de la Salle en Serant, du mois de may mil cinq cents soixante dix sept.

Lettre missive escripte audict de Carné [f° 19 verso] par Catherine reyne de France au subject des services par luy rendus au roy son seigneur et marry.

Lettres patentes de Louys treze roy de France du dix neufviesme aoust mil cinq cents vingt et sept ⁹, par lesquelles il fait René de Carné cappitaine de cent hommes d'armes.

Lettre missive escripte par dame Suzanne de Bourbon et la dame d'Asserac qu'elle quallifioict de sa sœur pour la convier de consentir au mariage de sa fille avecq René de Carné du vingtiesme [f° 20 recto] janvier mil six cents soixante et quatre ¹⁰.

8. Il y a une erreur ici, car en 1543, c'est le dauphin Henri (qui deviendra Henri II en 1547) qui est duc de Bretagne.

9. Lire *mil six cents vingt et sept*, Louis XIII étant né en 1601.

10. Il convient cette fois de lire *mil cinq cents soixante et quatre*, date plus conforme au siècle où vivait René de

Autres lettres patentes du Henry troisiemes, roy de France, du dernier novembre mil cinq cents soixante et cinq, par lesquelles il donne le gouvernement de Brest à François de Carné, marié à dame Renée de Castelan, héritiere dudict lieu.

Autre missive de Charles neuf roy de France escript audict René de Carné le dix huitiesme febvrier mil cinq cents soixante et huit, par laquelle il le prie d'accepter l'ordre de [f° 20 verso] Saint Michel, et de l'aller prandre du sieur de Martigues son cousin qui avoit commission de luy donner le collier de l'ordre.

Autre lettre missive dudict seigneur roy escript audict de Carné comme cappitaine et gouverneur de Brest du douziesme juin mil cinq cents quattres vingt.

Lettre patente du Henry segond ¹¹, roy de France, de l'an mil cinq cents quattres vingt ung, par lesquelles il fait ledict René de Carné gouverneur de Guerrande.

Autres lettres patentes du dix huitiesme febvrier mil six cents dix [f° 21 recto] par lesquels Henry quatriemes, roy de France, donne le gouvernement de Quimpercorantin à Jan de Carné.

Lettre missive escripte par ledict seigneur roy au mesme de Carné le cinquiesme aoust mil six cents huit au sujet de la tenue des Estats de Bretagne, et l'antrée de monsieur le ducq de Vandosme audict pays.

Lettres du seigneur de Sourdeac gouverneur pour le roy en la Basse Bretagne du vingt sixziesme mai mil six cents dix par lesquelles il créa ledict Jan de Carné [f° 21 verso] commissaire pour assembler la noblesse et les habittans de Quimpercorantin affin de s'opposer à la descente des ennemis audict pais.

Induction dudict sieur comte de Carné de lui signée et de Bobys son procureur du vingt et uniesme novembre mil six cents soixante et huit, par laquelle il conclud à ce que s'il plaise à la Chambre, il soit maintenu aux quallités de messire et de chevalier des deux ordres du Camail [f° 22 recto] et de Saint Michel, et de chambellan et grand maistre d'hostel du roy héréditaire en sa province de Bretagne, comme ont esté ses prédécesseurs de tous temps quoy que soict avant les deux cents ans derniers, et qu'il sera inseré au catalogue des gentilzhommes de l'evesché [de] Vannes.

Conclusions du procureur général du roy, et tout ce que par ledict sieur comte de Carné a esté par devers ladicte Chambre mins et induict, muremant considéré,

LA CHAMBRE, [f° 22 verso] faisant droict sur l'instance, a déclaré et déclare ledict Jan Urbain de Carné noble et issu d'antienne extraction noble, et comme tel luy a permis et à ses dessandans en mariage légitime de prandre la quallité d'escuier et de chevalier, et l'a maintenu aux droicts d'avoir armes et escussions timbrez appartenant a sa quallité, et à jouir de tous droicts, franchises, exemptions, immunitéz, preminances et privillages attribués aux nobles de cette [f° 23 recto] province ; ordonné que son non sera employé au rolle et catalogue des nobles de la sénéchaussée de Vannes.

Faict en ladicte Chambre à Rennes le vingt et sixziesme novembre mil six cents soixante et huit.

[Signé :] Malescot

Carné (cf. les autres actes cités le concernant).

11. En 1581, il s'agit du roi Henri III, régnant depuis 1574 ; Henri II était mort depuis 1559.